

# 240, 160 000, 80

Ces nombres, vous les avez sûrement entendus dans vos centres. Il nous apparaît important d'y jeter un coup d'œil, en particulier sur leurs conséquences.

- **240** : c'est la somme minimale que devra dorénavant déboursier un stagiaire pour bénéficier de l'hébergement AFPA ! Elle pourra même atteindre 360€ / mois suivant les centres. Et encore, heureusement que notre DR a fixé cette somme au minimum de ce que demande le national. Pour rappel, la région verse une aide forfaitaire mensuelle pouvant aller jusqu'à 300€.

Pour la **CGT-AFPA**, nos stagiaires sont dans une précarité de plus en plus grande. Beaucoup ne pourront plus s'acquitter de ce montant et ne viendront plus en formation. C'est la double peine pour le futur stagiaire et pour l'AFPA qui va voir ses hébergements être désertés, ne plus être maintenus, et nos formations encore plus faméliques. De quoi compliquer un peu plus le sourcing.

- **160 000** : C'est en € et annuellement le seuil de rentabilité d'un formateur. Selon les formations et le nombre de stagiaires accueillis, ce chiffre varie de 120 000 à 220 000 € environ. A titre de comparaison les études sur une année ne sont valorisées qu'à hauteur de 80 000€.

Pour la **CGT-AFPA**, les formateurs vont devenir la variable d'ajustement pour que les centres aient un EBE « correct ». On a déjà réduit voir supprimer les visites PAE sur l'autel de la rentabilité des formateurs. Des managers essayent déjà de les « culpabiliser en leur demandant comment ils vont pouvoir être à ce seuil de 160 000. C'est un moyen de les orienter vers des métiers « connexes » voir vers les services d'accompagnement. Or, l'accompagnement est un emploi qui ne peut être un simple délestage de compétences et qui doit être choisi, préparé et ..... accompagné.

- **80** : Nous ne sommes toujours pas aux entendus du plan social (plan invalidé grâce aux actions en justice de la CGT-AFPA en particulier). Nous sommes trop en Grand Est et 80 représente le delta ....

Pour la **CGT-AFPA**, après l'intérim et les CDD, ce sont maintenant tous les CDI qui sont concernés. Faute d'un développement pourtant à la charge des équipes de direction des centres, nos formations se dépeuplent à vue d'œil. L'accueil a été la première variable d'ajustement, à qui le tour .....

Nous étions dans vos centres :

- **Verdun** 27/02/2024
- **Rethel** 29/02/2024
- **Laxou** 06/03/2024
- **Charleville** 28/02/2024
- **Pompey** 05/03/2024

Sans compter les présences dans nos centres respectifs.

**N'hésitez pas à nous interpeller lors de ces visites dans vos centres**



#### Elu-e-s CSE E

Françoise Konigsecker  
Éric Martin  
Iskender Aslan  
Philippe Ragué

#### Responsable Syndical

Olivier Delattre

#### DSR CGT AFPA Grand Est

Régis Doridant  
Eric Martin  
Sylvain Martignon  
Iskender Aslan